

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 22 octobre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

le 22 octobre 1968.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable J. R. Cartwright, C.P., M.C., juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 22 octobre, à 5.45 p.m. afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire-adjoint du Gouverneur général,

Louis-Frémont Trudeau
Brigadier général.

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

LE RAPPORT ANNUEL 1967-1968

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, avec la permission des députés j'aimerais déposer sur le Bureau de la Chambre, en anglais et en français, le rapport pour l'année 1967-1968 de l'Agence canadienne de développement international.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que le député dépose ce document?

Des voix: D'accord.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

RENVOI AU COMITÉ DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil privé, en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre. Comme les deux derniers rapports de l'auditeur général n'ont pas été entièrement examinés par le comité des comptes publics et qu'un autre rapport de l'auditeur général doit paraître en janvier prochain, le leader du gouvernement voudrait-il, aussi promptement que possible, procéder à l'organisation du comité des comptes publics et au renvoi à ce comité des rapports de l'auditeur général qui n'ont pas été complètement étudiés?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Oui, monsieur l'Orateur. Si le chef de l'opposition veut bien consulter les *Procès-verbaux*, il constatera que le comité des comptes publics est convoqué pour jeudi prochain, à des fins d'organisation. Je prendrai volontiers des mesures pour que des travaux lui soient déferés immédiatement.

LA PRIORITÉ À LA MESURE SUR LE CRÉDIT AGRICOLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Ma question s'adresse au président du Conseil privé. Songera-t-il à placer le bill n° C-113 au début de l'ordre du jour aujourd'hui afin que les agriculteurs de l'Ouest puissent profiter au plus tôt de la majoration des paiements anticipés sur les céréales entreposées à la ferme? La question est urgente parce que les ventes de blé...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Nous espérons que le bill n° C-113 et aussi le bill sur le crédit agricole auraient tous deux pu être adoptés hier soir au plus tard; c'est effectivement la proposition que nous avons faite aux députés d'en face. Je crois que nous devrions nous conformer à l'ordre des travaux prévus pour aujourd'hui, disposer le plus tôt possible de la loi sur les postes, et de toutes les étapes du bill sur le crédit agricole. Je suis sûr que le député s'empressera alors de faciliter cette façon de procéder et aussi l'examen du bill dont il a parlé.

M. Gleave: Pourrions-nous recevoir l'assurance que de tous les bills sur le crédit agricole dont nous serons saisis, celui-là fera aussitôt que possible l'objet d'une priorité?

L'hon. M. Macdonald: Eh bien, le bill sur le crédit agricole obtiendra une priorité aussitôt que nous en aurons terminé avec la loi sur les Postes.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Le ministre voudrait-il envisager de donner une priorité à la loi sur les paiements anticipés puisqu'elle n'est pas controversée?

M. l'Orateur: Le député pose une question qui a déjà été soulevée hier.